

## **HONORAIRES 2022 APPLICABLES AUX VENTES**

### **Prix de vente des biens**

Jusqu'à 50 000 €  
De 50 001 € à 100 000 €  
De 100 001 € à 300 000 €  
De 300 001 € à 500 000 €  
De 500 001 € à 2 000 000 €  
De 2 000 001 € à 5 000 000 €  
Supérieur à 5 000 000 €

### **Honoraires**

15% TTC du prix  
10% TTC du prix  
7% TTC du prix  
6% TTC du prix  
5% TTC du prix  
4% TTC du prix  
Sur demande

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.  
Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

## **HABILITATION ET GARANTIE**

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 2402 2018 000 033 879 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Dordogne conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Assurance au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de MMA IARD – 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 LE MANS.

*L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.*

